

Compte rendu du conseil de quartier de Clignancourt - Jules Joffrin

LE 12 NOVEMBRE – ECOLE 20 RUE HERMEL

Ordre du jour

- Point d'information sur la période de réserve électorale
- Point sur les référents de quartiers de la police municipale
- Point d'information sur le Budget Participatif 2025
- Point d'information sur les budgets du conseil de quartier

Les élus présents

Frédéric BADINA SERPETTE, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi, et de l'économie circulaire

Gilles MENEDE, Adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Antoine DUPONT, Adjoint au Maire du 18e chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public.

Cabinet du Maire :

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s



Naïma LEYMARIE, chargée des sports, héritage des JOP, jeunesse, prévention, actions de sensibilisation, sécurité, Police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle

Le Service de la Mairie du 18ème :

Tiguida DARAMEH, directrice du développement de la vie associative et citoyenne

Adrien BLOT, directeur général adjoint en charge de l'espace public

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne

Invités :

Chef de la Division territoriale du 18^{ème} arrondissement de la Police municipale

Réfèrent du quartier Clignancourt-Jules Joffrin de la Police Municipale.



I. Sécurité, nuisances et compétences des services

1. Compétences de la Police municipale en matière de nuisances

La mairie rappelle le **périmètre de compétence de la Police municipale (PM)** en matière de nuisances sonores :

- La PM n'est **pas compétente** lorsque les nuisances proviennent d'**appareils de musique** à l'intérieur des logements privés.
- Elle intervient en revanche sur les nuisances liées à l'**espace public** : Clientèle bruyante, terrasses, attroupements, comportements gênants.
- Dans ces situations, la PM peut **verbaliser à la fois les établissements et les personnes**.

Une **troisième compétence** est également rappelée : lorsque les nuisances sont **perceptibles depuis le domicile** (livraisons nocturnes, vibrations sonores, nuisances répétées), le **Bureau d'Action contre les Nuisances Professionnelles (BANP)** est compétent et peut être saisi. Cette brigade spécialisée constitue l'interlocuteur privilégié pour ce type de situations.

II. Établissements et équipements

1. Situation de La Recyclerie

La mairie informe que **La Recyclerie est actuellement en procédure de redressement judiciaire**. La collectivité est **en attente de la décision du Tribunal de commerce**, sans être partie prenante à la procédure.

Il est précisé :

- que des échanges informels évoquent un possible **retour du quai de la Recyclerie dans le droit commun**,
- qu'aucune information officielle n'est disponible à ce stade concernant un **éventuel repreneur**,
- que le **repreneur** et l'**exploitation du quai** constituent deux sujets distincts.

La mairie rappelle qu'en raison de la **période électorale**, elle ne peut formuler aucun commentaire ou positionnement politique sur l'avenir du site.

2. Signaloc / Plantations

À une interrogation sur la situation économique de **Signaloc**, malgré ses investissements sur d'autres sites (notamment **Plantations à Chapelle Internationale**, confronté par ailleurs à des problèmes d'accessibilité), la mairie précise que le groupe fonctionne via une **holding**, regroupant **plusieurs sociétés d'exploitation juridiquement distinctes**, ce qui explique des situations financières différenciées selon les sites.

III. Voirie, propreté et espace public

1. Collège Utrillo – sécurisation des abords

Il est indiqué que le **collège Maurice Utrillo** a échangé avec **AD** concernant l'installation d'un **passage piéton en 3D** devant l'établissement, afin de renforcer la **sécurisation des traversées** et la visibilité aux abords du collège.

2. Encombrants – Porte de Clignancourt

Des habitants interrogent la **fréquence de passage des encombrants** à la porte de Clignancourt et la possibilité de l'augmenter.

Fanny Benard précise que le secteur **Letort** est particulièrement problématique, notamment en raison du **non-respect des règles par certains commerces**.

Les moyens actuels reposent sur environ **400 agents**, avec :

- des **tournées spécifiques** déclenchées en cas de besoin,
- un rythme actuel de **passage des camionnettes tous les trois jours**, ajustable si nécessaire.

Il est rappelé que :

- les dépôts supérieurs à **3 m³** ne peuvent être collectés automatiquement,

- en cas de dépôt sauvage, un travail est mené avec la **PM pour identifier les auteurs**, lorsque cela est possible (présence de documents, courriers, etc.), bien que les résultats restent limités,
- les dépôts réalisés par des **entrepreneurs** sont plus difficiles à traiter, l'intervention la plus efficace restant la **prise sur le fait**.

Concernant les **bacs de déchets**, il est rappelé que des **horaires précis de sortie** existent. Certains commerces ne rentrent pas ou rarement leurs bacs, ce qui nécessite des **rappels à la réglementation** par les services.

3. Rue Fabre – limite communale

La situation de la **rue Fabre** est qualifiée de complexe, du fait de sa **configuration administrative** :

- un trottoir relève de la Ville de Paris,
- l'autre de la commune de **Saint-Ouen**.

Cette situation entraîne des dépôts réalisés côté parisien par des usagers venant de Saint-Ouen.

Une **caméra est installée porte de Montmartre**, mais son exploitation ne permet pas toujours d'identifier les auteurs des dépôts. Un **travail de coordination avec la Ville de Saint-Ouen** est nécessaire, bien que ces dispositifs soient **coûteux**.

IV. Projets urbains et équipements

1. Parcelle à proximité du collège Maurice Utrillo

Il est annoncé que les **travaux débiteront en mars** sur la parcelle située à proximité du collège Maurice Utrillo.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un **Bail Réel Solidaire (BRS)**. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la Ville de Paris.

Le programme prévoit également :

- un **logement étudiant**,
- **deux commerces**, dont la destination précise n'est pas encore arrêtée à ce stade.

2. Fréquentation de la piscine

Concernant la **fréquentation de la piscine**, il est indiqué qu'aucun chiffre consolidé n'est disponible à ce jour. Les retours qualitatifs sont toutefois **globalement positifs**.

Un **mail d'information** pourra être transmis ultérieurement dès que des données plus précises seront disponibles.

3. Projet Paris Puces – Porte de Clignancourt

Le **projet Paris Puces** a connu de nombreuses évolutions.

Une **étude urbaine** est en cours sur le secteur de la **porte de Clignancourt**, afin de définir les usages futurs de la parcelle concernée.

La **fin de l'étude est prévue pour janvier**, à l'issue de laquelle de nouvelles orientations pourront être envisagées.